

CONSEIL MUNICIPAL séance du vendredi 30 avril 2010

GROUPE LA GAUCHE ET L'ECOLOGIE POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS

21-3	DOMAINE PRIVE COMMUNAL – OCCUPATION PAR LES OPERATEURS DE
	COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES – EQUIPEMENTS DE TELEPHONIE MOBILE
	ELEVES SUR SUPPORT – TARIFICATION STATIONS RADIOELECTRIQUES /
	EQUIPEMENTS SUR SUPPORT – AMENDEMENT Nº1 A LA DELIB ERATION DU 12
	MAI 2006

- 1°) Nous constatons une certaine revalorisation de la tarification mais cela n'est pas suffisant. Ces sociétés font des super bénéfices en exploitant leur personnel et en bénéficiant des espaces et équipements publics. Elles doivent payer plus, beaucoup plus.
- 2°) Vous nous avez joint la charte de bonne conduit e signée en janvier 2005. Pourquoi ne pas faire le bilan de son application ?

Je vous avais déjà demandé ce bilan avec le recensement des antennes implantées sur la commune, le regroupement éventuel sur les mêmes sites...

Nous ne sommes pas rétrogrades ou obscurantistes mais nous souhaitons plus de transparence sur cette question.

Je vous redemande donc de bien vouloir faire ce bilan sur l'ensemble du dispositif de téléphonie mobile implanté dans notre commune.